

# Ensemble



Santé, solidarité, protection sociale...  
**Les socialistes dénoncent  
les coups bas du gouvernement**



**N°208**

Jeudi 2 juillet 2009  
[www.ps44.fr](http://www.ps44.fr)



*Le journal des socialistes de Loire Atlantique*





Socialistes en Europe  
Socialistes dans le Monde

## Élections : la déception des socialistes européens

Le 7 juin, les électeurs européens ont eu l'opportunité de s'exprimer et de dessiner le nouveau parlement européen. Dans un contexte d'abstention massive, force est de constater que les partis conservateurs ont encore gagné du terrain, notamment, au détriment du Parti Socialiste Européen (PSE). Par ailleurs, les partis identitaires et nationalistes progressent.

En France, le score des socialistes est particulièrement décevant. L'UMP est conforté, et Europe Ecologie, qui a mené une campagne cohérente et résolument européenne, crée la surprise. Nous devons nous interroger sur les raisons, de ce qu'il nous faut qualifier d'échec.

Nous avions un projet élaboré au niveau européen. Au niveau national, ce projet n'a pas été mis en avant. Le Manifesto, est en de nombreux points comparable au projet porté par Europe Ecologie. Nous n'avons pas su appuyer notre campagne sur quelques propositions phares de ce texte. Un ou deux points majeurs montrant que les socialistes européens pouvaient avoir des réponses coordonnées permettant de faire face à la crise.

Il est par ailleurs, rassurant de voir, qu'en France, les électeurs de gauche ont porté leur voix sur des candidats fortement imprégnés d'Europe ! La campagne d'Europe Ecologie a été menée par un candidat de nationalité allemande et une candidate Franco-norvégienne. Ce phénomène n'est pas anecdotique, il reflète le fait que la politique européenne doit aussi savoir concrètement passer les frontières.

Au-delà d'une stabilité et d'une crédibilité qu'il nous faut retrouver d'urgence, nous savons qu'à l'avenir, si nous voulons être crédibles sur les scrutins européens, il nous faudra nous appuyer sur la construction d'une sociale démocratie réellement européenne. Construire les projets de manière coordonnée, être fiers de les porter avec nos camarades européens. Il nous faut porter ce projet au long cours et pas seulement à la veille des scrutins !

### KARINE DANIEL

Secrétaire fédérale à l'Europe et à l'international

### LYLIANE JEAN

Secrétaire Fédérale en charge des relations avec le PSE

## ÉDITORIAL

# Le PS a les moyens de réagir et d'être utile aux Français

Suite à notre échec aux élections européennes, c'est collectivement que nous devons trouver des solutions. Souhaitons que chacun l'ait compris. Au plan national, Martine Aubry a engagé une démarche de rénovation de notre parti et après avoir réuni l'ensemble des Premiers fédéraux, fera prochainement des propositions concrètes. C'est un travail indispensable.

Mais tout ne viendra pas du national. Nous devons tous être acteurs de ces changements. Au niveau de notre fédération nous prenons donc également des initiatives pour tirer les leçons de cet échec électoral. Nous avons proposé à tous les secrétaires de section d'organiser des réunions, de très larges débats, avec l'ensemble des militants. Nous vous invitons à participer nombreux à ces réunions de section pour apporter votre point de vue sur notre fonctionnement. Mais aussi faire des propositions, préciser vos attentes vis-à-vis du Parti socialiste, contribuer à cette démarche collective.

Chaque section transmettra ensuite un compte rendu de ces échanges. Une synthèse en sera alors faite au niveau fédéral. Chaque militant en sera tenu informé.

Afin que ce travail d'analyse et de proposition pour l'avenir ne reste pas sans lendemain, il sera directement transmis à notre Première secrétaire. Il est essentiel que les militants, les fédérations puissent se saisir de cet enjeu et ainsi prendre toute leur part dans ce travail qui nous attend et que nous devons aux Français.

Car une des leçons que nous devons tirer des européennes c'est évidemment la nécessité absolue pour notre parti de se tourner davantage vers les Français qui attendent de nous un autre comportement mais aussi des propositions.

Les solutions à la crise exceptionnelle que traverse notre pays ne viendront pas de la droite. Il n'y a qu'à voir la pauvreté des annonces faites par Nicolas Sarkozy à Versailles devant le Parlement réuni en Congrès. La noblesse des lieux n'a pas caché le creux du discours et les formules toutes faites du Chef de l'Etat n'ont pas non plus masqué l'absence de propositions concrètes.

Nicolas Sarkozy a beau prendre des accents sociaux ou écolos, il n'en continue pas moins à mener une politique libérale de casse des services publics, de recul des protections sociales. Ne nous y trompons pas, c'est bien une politique de droite qui est conduite, d'austérité et de précarité pour les plus faibles. Et ce n'est pas le nouveau gouvernement d'un Premier ministre inexistant qui changera les choses.

Alors c'est au PS de relever le défi, de sa propre rénovation, du rassemblement de la gauche, et de son utilité au service des Français.

**ALAIN GRALEPOIS,**  
Premier Secrétaire fédéral

**OLIVIER CHATEAU**  
Secrétaire fédéral en charge des sections

## 3 QUESTIONS À CHRISTOPHE CLERGEAU

# "Poursuivre le rassemblement de la gauche"

*Christophe Clergeau est Secrétaire fédéral aux élections. Après les élections européennes du 7 juin dernier, il répond à nos questions.*



### • Quel bilan tires-tu des résultats des élections européennes ?

Le grand gagnant est l'abstention. Nous n'avons pas su mobiliser autour des enjeux européens qui sont pourtant essentiels pour l'avenir. A nous d'apprendre à parler plus souvent d'Europe et à mieux porter les positions du PSE.

Le PS a subi une rude défaite et les électeurs lui ont envoyé un sérieux avertissement. Nos divisions et le flou de notre discours ont été sanctionnés. Cet "accident" électoral n'est pas le premier. Déjà en 1995 et 2002 le PS

était tombé très bas. Les changements nécessaires ont trop souvent été remis à plus tard. Nous sommes désormais placés le dos au mur.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur un "socle" d'au moins 15% de l'électorat et nous devons remercier celles et ceux qui nous ont une fois de plus fait confiance. Nous n'avons pas su mobiliser l'électorat populaire, qui s'est largement réfugié dans l'abstention car il n'a pas cru que le vote socialiste pouvait contribuer à changer sa situation. Manque également à l'appel une partie des classes moyenne qui attendent un projet politique et des pratiques nouvelles à gauche et sont très critiques à l'égard du PS; beaucoup d'entre eux nous ont préféré Bayrou en 2007 et Cohn-Bendit le 7 juin.

### •• Cette défaite a-t-elle également un sens local ?

Je ne le crois pas. C'est une lame de fonds qui a traversé tout le territoire national. La percée des Verts a été particulièrement forte dans les grands centres urbains comme à Rennes, Nantes, Grenoble, ... Personne ne pensera par exemple que le vote vert remette en cause la confiance accordée massivement par les Nantais à Jean-Marc Ayrault il y a un an.

Néanmoins nous devons prendre conscience que les électeurs ne nous sont pas définitivement acquis. Ici comme ailleurs les citoyens se sentent libres de choisir l'élection après l'élection, en fonction de l'offre politique proposée. Pour ma part je trouve qu'il s'agit là d'un progrès de la démocratie. A nous d'être à la hauteur de cette exigence.

### ••• Quelle incidence les élections européennes peuvent-elles avoir sur les prochaines échéances électorales ?

Malgré le mauvais résultat du Parti Socialiste, le total des voix de gauche reste élevé. Il s'agit là d'un encouragement à poursuivre la stratégie de rassemblement de la gauche qui nous a progressivement permis de gagner toutes les grandes collectivités. Les accords de premier tour que nous avons conclus ces dernières années ont permis de renforcer la dynamique à gauche et d'assurer la représentation de tous. Les Verts ont ainsi gagné un siège de député sur la 1<sup>ère</sup> circonscription (Nantes/Orvault/Sautron) et un de conseiller général à Saint-Nazaire.

Nous sommes unis parce que sommes d'accord sur l'essentiel et que nous travaillons efficacement ensemble pour mettre en œuvre des projets qui changent la vie des gens. Je suis persuadé que nos concitoyens attendent de nous que nous poursuivions dans cette direction, notamment à l'occasion des élections régionales. Nous l'avons proposée à nos amis Verts, Communistes, Radicaux, ... nous prendrons le temps du débat avec eux, j'ai confiance dans leur réponse.

## RÉACTIONS

Une abstention élevée et une mobilisation trop dispersée à gauche, entraînent une diminution du nombre de députés socialistes français au parlement européen, et donc une absence d'alternative politique à celle menée depuis des années.

Face à la crise, l'événement historique du programme commun des socialistes et socio-démocrates européens n'aura pas suffi pour apparaître comme un élément déterminant d'une force de changement crédible à celle des conservateurs ou des droites extrêmes.

En France, ce que Jacques Delors appelle "l'égosocialisme" a incontestablement nuit à la campagne, et la désunion a trop longtemps masqué les propositions. Les socialistes et les forces de gauche doivent donc se ressaisir dans l'unité, pour ne pas désespérer celles et ceux qui souffrent, ont besoin de nous, d'une crédibilité retrouvée, qui soit attentive, solidaire et sociale.

En Europe, la vigilance s'impose pour sauvegarder ce qui est essentiel : la paix et la démocratie. Néanmoins, la culture du compromis qui a permis à l'Europe d'avancer et de se construire, a fait son temps dès lors que sont abordées les questions sociales et la maîtrise de la finance au service de l'économie réelle. Il y a des idées conservatrices, il y a des idées progressistes. C'est la force d'une démocratie vivante que de les confronter sereinement et honnêtement. L'Europe doit donc franchir aussi cette étape-là, qui peut permettre un rapprochement des citoyens des institutions européennes.

Dans le grand Ouest, l'excellente campagne, en particulier de notre tête de liste Bernadette Vergnaud, n'aura pas permis de me reconduire au Parlement Européen. Il n'y a pas d'amertume à avoir, car personne, et c'est heureux, n'est propriétaire du mandat confié par le suffrage universel. J'éprouve néanmoins le regret de ne pouvoir continuer le travail commencé, pour une Europe plus humaine, plus sociale, et plus environnementale.

Un grand merci à celles et ceux qui, à mes côtés, m'ont aidé et soutenu durant ces cinq années, et durant cette campagne électorale. Les convictions et les idées restent intactes et déterminées au service d'une Europe du progrès social. Je garde entière ma volonté d'être un instituteur de l'Europe.

**YANNICK VAUGRENARD**

Je remercie chaleureusement tous les élus, les militants, et les permanents de la fédération de la Loire-Atlantique qui se sont fortement mobilisés tout au long de cette campagne européenne. Comme vous, je suis déçu par le résultat obtenu qui ne reflète pas les efforts déployés par tous les socialistes de la circonscription. Je garde en mémoire, le meeting de Rezé qui restera un moment fort et émouvant de la campagne marquant une volonté de rassemblement et d'unité. J'ai aussi une pensée émue et affectueuse pour Yannick VAUGRENARD avec qui j'ai travaillé pendant 5 ans au sein de la délégation socialiste française au Parlement Européen. Je regrette profondément que le travail collectif et notre mobilisation n'aient pas suffi pour qu'il soit reconduit comme il le méritait. Merci à vous tous !

**BERNADETTE VERGNAUD**

La commission solidarité-santé-protection sociale de la fédération a travaillé sur ces questions : voici la synthèse de leurs travaux.

## De quelles solidarités parle-t-on ?

L'inégalité sociale et territoriale d'accès aux "soins" est la première des injustices. Elle porte sur l'essentiel : le droit à la santé pour tous... Pourtant les progrès enregistrés au cours du siècle précédent sont considérables : le développement des solidarités après la guerre, l'augmentation sensible de l'espérance de vie, la prise en compte de la sexualité et de la liberté des femmes, l'émergence des politiques de santé publique et de prévention... Mais malgré ces heureuses avancées renaissent de nouvelles inégalités et deux France se dessinent, qu'il s'agisse d'accès aux soins, de mortalité ou des prises en charge des dernières années de l'existence. Pour nous socialistes, il est un devoir pressant de réagir fermement aux propositions du gouvernement qui démantèlent tous les jours nos solidarités chèrement acquises. De la petite enfance aux personnes âgées, des chômeurs aux actifs, des handicapés aux bien portants... Ces différents articles proposent analyses et propositions afin que la Fédération se mette à un travail d'élaboration et de solutions pour nos concitoyens.



**FRANÇOISE LESTIEN**

Secrétaire fédérale aux affaires sociales, à la santé et aux solidarités

## Le service public est notre richesse !



Les services publics ont pour vocation de répondre aux besoins de tous les citoyens sur la base de principes d'égalité, de continuité, d'accessibilité, de neutralité de transparence, de fiabilité. Le périmètre des services publics doit en particulier répondre aux droits fondamentaux tels que l'éducation, l'accès à l'eau et à l'énergie, la santé, le transport, le logement, l'information, la culture.

Or aujourd'hui ce sont bien ces principes et ces droits qui sont remis en cause et aucun domaine n'est épargné. De fusions en restructurations, d'externalisations en privatisation, de flexibilité en précarité, une vaste opération de destruction s'accélère sous nos yeux à l'image de la "Révision générale des politiques publiques" (RGPP).

Fillon n'avait t'il pas déclaré le 10 Octobre 2007 que "la réforme de l'Etat supposera que chacun d'entre nous accepte qu'il y ait moins de service, moins de personnel, moins d'Etat sur son territoire". Sarkozy remet en cause des acquis essentiels car il considère l'action publique comme une dépense, jamais comme une source de richesse. Par sa politique fiscale, il creuse les déficits et réduit au maximum les dépenses d'intérêt général dans les secteurs de la famille du logement, de la santé, de la solidarité, de l'emploi, de la formation. Dans ce sens, c'est bien un système du "chacun pour soi" que le gouvernement veut instaurer au détriment de l'intérêt collectif.

Au total, c'est le service aux usagers qui est en danger enfonçant chaque jour des milliers de nos concitoyens dans la précarité et la misère. Les socialistes refusent cette logique, s'associe aux mouvements sociaux qui œuvrent pour la défense des services publics et se veulent force de propositions dans le sens de la défense de l'intérêt général.

**RENÉ SEILLER**

Délégué fédéral aux services publics

## La loi sur l'hôpital

La Loi HPST, dite Loi Bachelot, est un nouvel exemple de la volonté manifeste de Sarkozy de casser le modèle de santé à la Française. Après l'instauration des franchises médicales début 2008, cette nouvelle loi met en danger l'hôpital public, n'anticipe pas la désertification médicale rampante, instaure un simulacre de politique de prévention et de santé publique et, enfin, crée une organisation territoriale de santé aux missions mal définies et au pilotage opaque. Si nous, socialistes, pouvons nous réjouir de la mobilisation massive des professionnels de santé, et en 1<sup>er</sup> lieu du monde hospitalier, contre la Loi Bachelot, ne nous leurrions pas ! Entre son vote à l'Assemblée nationale et son arrivée au Sénat, le texte a été l'objet d'un lobbying intense et tous azimuts. Et là, l'arbre cache la forêt. Car si les médias insistent sur la reculade de Sarkozy sur le principe de gouvernance enfin partagée des hôpitaux, que de concessions faites suite aux pressions des corporatismes !

A titre d'exemple, il était prévu que les médecins installés en zone de surdensité démographique et qui refuseraient de prêter main-forte là où il y aurait besoin se verraient sanctionner financièrement. Cette mesure que nous jugeons de bon sens, bien qu'insuffisante, a été purement et simplement annulée suite à la grogne des médecins libéraux. De la même façon, la limitation des dépassements d'honoraires dans les cliniques a été abandonnée après contestation des internes ! Ajoutons à ça le risque majeur de dérive productiviste des hôpitaux, des médecins hospitaliers transformés en mercenaires (à l'encontre même de l'éthique médicale), le maintien de la convergence tarifaire public-privé dont le but est de pénaliser l'hôpital au profit des cliniques, comment alors ne pas voir dans cette Loi une volonté politique manifeste de livrer le système de santé au privé ?

Réfléchissons maintenant à une nouvelle politique de santé qui soit ambitieuse, c'est-à-dire avec des moyens financiers et humains, courageuse, avec le risque d'être impopulaire sur certains aspects, mais aussi prête à affronter le monde médical sans prendre le risque de paralyser le système. Le chantier est immense !

**PHILIPPE LECHEVALIER**

Délégué Fédéral à la Santé



## Les Français et le grand âge



La fédération hospitalière de France (FHF) publie la cinquième vague de son sondage annuel sur les Français et le grand âge. (TNS Sofres). Cette étude très riche en enseignements montre que 71% des répondants jugent insatisfaisante la prise en charge des personnes âgées par les pouvoirs publics. Le nombre d'insatisfaits a progressé de 16 points en cinq ans. De même, 78% des Français estiment qu'on ne parle pas assez des problèmes et de la prise en charge des personnes âgées (+15 points en quatre ans). Le recours à un établissement inquiète également, dans la mesure où 76% des répondants estiment qu'ils ne pourraient pas faire face au coût mensuel moyen de 2200 euros pour l'accueil d'un de leurs parents. Enfin, en termes de prise en charge, une majorité de répondants se déclare en faveur d'un financement fondé sur la solidarité nationale, mais tenant compte de la capacité contributive des personnes couvertes. Près d'un quart des Français (24%) se déclare cependant favorable à un système assurantiel laissé à l'initiative de chacun.

**PATRICK COEURDRAY**

Délégué fédéral aux personnes âgées

## Handicap et citoyenneté



Le plan d'actions fédéral "handicap et citoyenneté" permettra de contribuer à la réflexion au niveau national en mettant en exergue la pauvreté des propositions du gouvernement qui relèvent pour la plupart de la déclaration d'intention. Le récent rapport du gouvernement au parlement sur le handicap et une délibération de la HALDE sur le manque de respect des engagements pour la scolarisation des enfants handicapés en témoignent. Nous agirons au niveau fédéral pour avancer collectivement sur la question du handicap, pour que les personnes handicapées aient toute leur place dans la société. Je souhaite que chacun au sein du parti, partage notre volonté d'avancer. C'est ainsi que nous vous proposerons des temps d'échange pour connaître vos interrogations et vous faire part de nos orientations et propositions.

**OLIVIA L'HONORÉ**

Déléguée fédérale handicap et citoyenneté

## Petite enfance en danger

La déréglementation des lieux et services d'accueil de la petite enfance bat son plein. Les réformes en cours et à venir : Elles sont nombreuses et vont toutes dans le sens d'une déréglementation sans précédent. Elles sont présidées par le dogme économique de l'abaissement des coûts et un leitmotiv qui n'a rien d'original : les crèches coûtent trop cher à la collectivité, leurs normes d'encadrement et les qualifications de leurs personnels sont insupportables pour les finances publiques.

2006 : La flexibilité du congé maternité est autorisée avec le report de 3 semaines du congé prénatal sur le post natal, ce qui coûte moins cher d'allonger le congé maternité à 18 semaines tel que le préconise actuellement les instances de l'Union Européenne. Cela ferait 2 semaines supplémentaires pour les femmes vivant en France et mettant au monde leur 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> enfants.

Mme Morano a déclaré récemment cette mesure trop coûteuse et nulle et non avenue dans notre pays. C'est aussi l'envoi d'expérimentation des micro-crèches qui peuvent accueillir jusqu'à 9 enfants et où les normes d'encadrement sont allégées. Mme Morano a décrété que l'expérimentation était terminée et travaille sur 1 texte autorisant des groupements d'assistantes maternelles au nombre de 4 pour 16 enfants maximum

dans des locaux mis à disposition par les communes, sans encadrement par une professionnelle plus qualifiée...

2009 : La déréglementation des lieux et services d'accueil de la petite enfance bat son plein. Les jardins d'éveil pour les enfants de 2 à 3 ans sont annoncés, inspirés par les jardins d'enfants qui existent en très petit nombre sur notre territoire compte tenu du nombre et de la qualité des écoles maternelles. Ces jardins d'éveil dont les normes annoncées, un adulte pour 15 enfants sont très au-dessous des crèches et des jardins d'enfants actuels pour l'âge des enfants concernés (1 adulte pour 8 enfants) auraient 2 conséquences :

1-Fragiliser les crèches, prises en étai entre un congé parental court fortement préconisé et l'accueil des petits de 2 ans transférés sur ces jardins d'éveil.

2-Mettre en cause l'école maternelle pour les petits de 3 ans, puis ceux de 4 et 5 ans. En effet, il est difficilement imaginable que l'on crée des structures pour l'accueil d'enfants pour une année.

Enfin de graves menaces pèsent sur les missions des PMI (Protection Maternelle et Infantiles) dans le domaine de la petite enfance. Un rapport de l'inspection générale des affaires sociales de fin 2006 préconise

un recentrage et l'amélioration de la performance de la PMI.

-Recentrage dur des populations les plus pauvres.

-Repositionnement par un désengagement par rapport à la mission de suivi des assistantes maternelles qui doit être soit considérablement allégé, soit confié ou partagé avec d'autres services.

C'est une véritable charge contre les PMI : La dimension sanitaire de la protection de l'enfant, des personnels et des structures qui les accueillent, est aussi amenée à disparaître. Les parents doivent être informés de ce qui se passe et qui concerne au premier chef le bien-être, la santé et le développement de leurs enfants. Pour le parti socialiste, le développement des modes de garde collectifs, diversifiés, organisés au sein d'un véritable service public de la petite enfance, est le meilleur moyen de satisfaire les attentes des parents et les besoins des enfants. Assurer la disponibilité et la tranquillité des premiers pour l'insertion professionnelle, tout en garantissant dès le plus jeune âge, l'accès des seconds à l'éducation, tels sont les moyens d'une lutte efficace contre les inégalités sociales et culturelles.

**MARIE-CHRISTINE BAUDET**

Déléguée fédérale petite enfance

### De la V<sup>ème</sup> à la République Consulaire

Charles Gautier est Sénateur de Loire-Atlantique. Il s'exprime pour nous sur la dérive de l'exercice du pouvoir depuis l'élection en mai 2007 de Nicolas Sarkozy.



Suite à la réforme constitutionnelle du 21 juillet 2008 sensée renforcer les droits du Parlement, en même temps que ceux du Président, notre démocratie a changé de nature. Nous avons toujours le suffrage universel mais nous n'avons plus de séparation des pouvoirs.

En effet, le corps législatif, notamment au Sénat, examinait jusqu'à présent en Commission les projets ou proposition de loi qui lui était soumis. Ainsi, les parlementaires membres des Commissions faisaient leurs remarques et discutaient des amendements proposés avant le passage en séance publique où le débat s'engageait alors avec l'exécutif.

Or la procédure a changé. Aujourd'hui le texte arrive à la Commission qui fait son travail et le texte qui arrive en séance publique c'est celui issu des corrections et amendements de la Commission. Ceci signifie que le travail le plus important va se passer dans la Commission c'est-à-dire en dehors de tout contrôle public.

Cependant, dans l'organisation des Commissions, tout a changé. Ainsi, lorsque le texte HPST (Hôpital) voté par l'Assemblée Nationale est arrivé à la Commission des Affaires sociales du Sénat, la Commission a disposé de 5 jours d'examen (1500 amendements !) afin de respecter le calendrier imposé.

Or, et c'est là le changement radical, le gouvernement qui ne venait jamais en Commission du fait de la séparation des pouvoirs, a obtenu de venir y défendre son texte puisque l'examen en séance publique se fait dorénavant sur le texte issu des travaux

de la Commission. Ainsi, Madame Bachelot, accompagnée de son cabinet, était présente, défendant son texte, intervenant auprès des sénateurs UMP pour qu'ils retirent ou apportent de nouveaux amendements. Ainsi, le pouvoir exécutif prend la main sur le législatif, l'opposition se retrouvant désarmé puisqu'elle n'a pas le droit, et n'a pas obtenu ce droit, de s'entourer de ses collaborateurs afin de mesurer en temps réel les évolutions sur le texte en débat.

Toujours sur ce même texte HPST, et toujours pour illustrer le mépris du travail parlementaire, la veille du passage en séance, Nicolas Sarkozy reçoit M. Marescaux qui lui remet un rapport sur la gouvernance à l'Hôpital. Le Président décide seul qu'il faut revoir le projet sur ce point, désavoue au passage sa ministre. Mme Bachelot qui, en séance publique, présente un projet radicalement différent de celui travaillé en Commission.

Autre exemple, celui du projet de loi de rapprochement Gendarmerie / Police sous la même autorité, qui reviendra à l'autonomie en discussion à l'Assemblée Nationale. Cette loi n'est pas votée qu'elle est déjà en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier !

Ce n'est pas le fait très controversé du discours du Président devant le Parlement qui doit focaliser notre attention, mais les atteintes répétées au principe normalement intangible de la séparation des pouvoirs, séparation déjà compromise avec le monde des médias, qui doit nous alerter. Le printemps des libertés initié par notre Parti n'a pas permis cette prise de conscience, sujet d'apparence futile en période de crise. Pourtant, il faut absolument que les citoyens entendent que la nature de notre régime politique a changé, et que ce changement est dangereux pour les libertés publiques.

Si on ajoute tous ces empiètements les uns aux autres, alors oui on peut dire que nous sommes rentrés dans une démocratie consulaire, véritable monarchie.

## MOT DU MJS

### Hadopi, c'est fini ?

Ainsi le Conseil constitutionnel aura conclu comme il se doit la saga Hadopi : par un échec total. Echec total de la majorité parlementaire, de l'UMP et de son entêté chef de file Nicolas Sarkozy. Cette décision prive la Hadopi de son organe central, en obligeant à ce que les milliers de coupures prévues au termes de trois avertissements pour les internautes soient décidées par un juge. Si l'on peut envoyer des milliers de mails, des flots de lettres recommandées, on ne peut noyer le pays dans des milliers de procès. Seule la bêtise de la ministre de la Culture est insubmersible.

On peut néanmoins s'inquiéter en prenant conscience des limites qu'ils ont été franchies, à ce stade. Entre des moyens techniques très lourds et très coûteux, des sanctions en l'état inapplicables, l'obligation d'installer des logiciels espions, le ton agressif envers des collectifs citoyens, et même le filtrage "expérimental" des contenus du web, le gouvernement a fait la preuve de son

asservissement aux industries culturelles, au nom d'une défense des auteurs, qui ont vu en 2008 leurs bénéfices augmentés, au paroxysme de la "crise du disque".

Les députés de l'opposition, qui ont voté contre cette loi, ont fait preuve de courage politique, en n'hésitant pas à se dresser face à la voix médiatique de certains artistes et aux lobbies culturels puissants. Plus encore, en défendant la Constitution, ils ont défendus les intérêts de la Nation. D'autres combats sont à venir pour les libertés numériques, et, n'en déplaise à certains, une nouvelle conception de la création culturelle basée sur un lien rapproché entre artiste et public, créateurs et spectateurs, est en train de naître. Entre démocratie culturelle et marché de la culture, défendons notre choix !

**PIERRE LEBEAU**  
Animateur fédéral du MJS

### "Il faut toujours se battre pour les droits des travailleurs"

René Dréno, militant de la section de Sautron, est entré aux chantiers ACB\* de Nantes en 1947. Il y restera 40 ans et y évoluera jusqu'à devenir ingénieur. Il revient pour nous sur ces années qui ont vu la condition ouvrière évoluer avec des avantages et des inconvénients...



Nous sommes à Nantes en 1947, c'est l'après-guerre, les activités des chantiers navals redémarrent. Le jeune René Dréno se fait embaucher aux chantiers ACB comme ouvrier dans les ateliers. Très vite, il s'aperçoit qu'une discrimination existe entre les ouvriers dits "horaires" et les personnels des bureaux administratifs ou techniques dits "mensuels". "Cette discrimination n'était pas uniquement dans les termes mais aussi dans la réalité, notamment dans le système de pointage de présence, plus pénalisant pour les "horaires" que pour les "mensualisés".

Au tournant des années 60, la mensualisation de tout le personnel a mis fin à cette injustice. Autre iniquité que René a relevé tout au long de sa carrière : les salariés participant aux grèves avaient moins d'augmentations de salaires que les autres : "Ils étaient marqués au rouge !" Pendant les années 50 et 60, René suit des cours du soir à l'école nationale professionnelle de Livet et à l'ENSM (école nationale supérieure de mécanique). Ces cours lui permettront de devenir "ingénieur maison".

Du point de vue technique, l'évolution de la conception des navires (rivetage, soudage) et des techniques de préfabrication a permis de transformer certains ateliers en les adaptant à ces nouvelles méthodes de construction. Pourtant, les nuisances sonores et la pollution de l'air étaient toujours présentes. Certes, le personnel touché était indemnisé mais ce n'était qu'un pis-aller lorsque l'on sait les dégâts causés sur la santé de ces salariés : amiante, surdité etc.

Du point de vue de l'organisation du travail et jusqu'en 1960, les ouvriers travaillaient au rendement individuel et la bonification qui en découlait représentait 15 à 20% du salaire horaire : elle était donc indispensable pour assurer un revenu décent. "Heureusement, la solidarité jouait : les ouvriers les plus performants se limitaient pour ne pas pénaliser leurs collègues, la bonification étant calculée sur les meilleures résultats". Ce système, bien qu'insatisfaisant, permettait aux ouvriers d'être maîtres de leur rythme de travail, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

La grande évolution de ces 40 dernières années a été, comme ailleurs, la mise en place de la gestion informatisée de l'ordonnancement et de la coordination des tâches à tous les stades de la fabrication.

Les habitudes en ont été bouleversées avec une durée des tâches strictement évaluée. Cela a provoqué une réduction importante des délais de fabrication, renforcée par le flux tendu qui induit une grande rigidité dans le travail au détriment du personnel. En effet, il réduit les stocks donc les immobilisations financières, ce qui profite d'abord aux actionnaires...



"Cela s'est concrètement traduit par un retour au taylorisme avec une spécialisation des postes de travail et du personnel. L'objectif est d'augmenter toujours plus la productivité. Ainsi, les temps de déplacement vers les magasins d'outillage, les toilettes, la cantine, les vestiaires sont réduits au maximum. Ces temps étaient pourtant des moments de détente qui ont donc été supprimés au nom du "toujours plus de rendement". Pas étonnant dès lors qu'il y ait de plus en plus de stress au travail étant donné qu'il faut faire "toujours plus vite", y compris la pause déjeuner, souvent réduite à 45 minutes... L'objectif de la productivité devrait être "produire plus en travaillant moins" avec des salaires basés sur cette productivité. La réalité est que les salariés ne profitent pas des gains de productivité dont ils sont pourtant les artisans ! Ce sont les actionnaires qui en bénéficient financièrement..."

Laissons la conclusion à René : "Nos brillants managers ont supprimé la joie de travailler et de vivre au nom de la logique du profit maximum. Aujourd'hui plus que jamais, il faut se battre pour défendre et gagner de nouveaux droits pour les travailleurs. Malheureusement, les patrons font du chantage au chômage. L'intérim et les CDD fragilisent les salariés qui ont peur de perdre leur emploi et ne se battent donc plus assez collectivement. C'est le chacun pour soi et ce n'est sûrement pas la solution car avec cet état d'esprit, on va tous dans le mur !"

\*Ateliers chantiers de Bretagne qui rejoindront Dubigeon Normandie en 1969.



## Agir pour la diversité en politique



Le 22 juin dernier, à l'invitation de la délégation à la diversité et de Martin TAKOUDJU son animateur, George PAU-LANGEVIN, députée de Paris, est venue débattre avec les militants sur "la représentativité de la diversité en Politique". Plus de détail sur cette réunion dans les prochains jours sur le site internet de la Fédération et à la rentrée dans Ensemble.

## PS : la rénovation en marche

Arnaud Montebourg, chargé de la rénovation au Parti socialiste, a préconisé dans un rapport rendu public, et remis à Martine Aubry, l'organisation de "primaires ouvertes" aux sympathisants pour la désignation du candidat à l'élection présidentielle de 2012. Le texte élaboré par le député de Saône-et-Loire et le président de la fondation Terra Nova, proche du PS, Olivier Ferrand, suggère aussi de "moderniser les méthodes militantes" et préparer la campagne présidentielle "quatre ans avant l'échéance".

Comment ne pas se réjouir de ces propositions qui répondent à un enjeu majeur pour le Parti, tout en accélérant la réflexion collective qui doit aboutir à des propositions concrètes lors de la convention de la rénovation prévue à l'automne prochain.

Les conditions sont aujourd'hui réunies pour qu'une large majorité de militants se rassemble dans la sérénité autour de cet objectif qui vise à assurer en 2012 à notre candidate (ou candidat) la plus grande légitimité possible. Se doter, vite, de règles acceptées par tous et assumer dès maintenant 2012 comme une échéance structurante de la vie de notre Parti, voilà une vraie "feuille de route" pour la rénovation et comme le dit le rapport dans "l'intérêt général stratégique d'une remobilisation du camp de la gauche".

**PATRICK BERTU**

Membre du Bureau Fédéral

**ROMAIN MERCIERE**

Membre du Bureau Fédéral

## Fête de la Rose

Dimanche 13 septembre  
Au Soleil de Jade (Pointe St-Gildas) à Préfailles

- Trois ateliers dès 10 heures (voir plaquette envoyée début septembre)
- Pique nique ou stands de restauration sur place
- Prises de paroles à partir de 15h

## Hommage à Joseph JAUMOUILLE

Nous avons le regret de vous informer du décès de notre camarade Joseph Jaumouille, militant depuis 1976 à la section des Sorinières. Nous le remercions pour son militantisme et sa fidélité. Sincères condoléances à sa famille.

## Décès de Robert GENTY

A la veille de ses 92 ans, Robert Genty nous a quitté. La section de Nantes Ouest présente ses sincères et profondes condoléances à sa compagne Lucienne Boucault. Investi au PS depuis sa jeunesse, il a été fidèle à toutes nos campagnes aux côtés de Jean-Marc Ayrault et de nos élus. Toutes nos pensées accompagnent Robert, ce gentil, souriant et fidèle camarade.

## Siège fédéral



Depuis septembre 2008, le Parti socialiste a déménagé au 1 allée des Tanneurs à Nantes. Si la signalétique extérieure à dorés et déjà été posée, les derniers travaux seront achevés à la rentrée pour donner à notre Parti un local fonctionnel et ouvert sur la ville. Ce siège doit devenir un lieu de vie et de passage pour tous les militants et sympathisants.

**Bonnes vacances à tous  
et bon courage à ceux qui  
travaillent cet été.**

**"Ensemble" sera de retour  
en septembre, dans une  
nouvelle version plus  
claire et aérée.**



Dispensé de timbrage  
**NANTES R.P.**



**PRESSE  
URGENTE**

LA POSTE 

Ensemble  
1, allée des Tanneurs  
44 000 NANTES  
Déposé le 01/07/09

## Étiquette

### Ensemble

Le Journal des socialistes de Loire Atlantique  
1 allée des Tanneurs • 44 000 NANTES  
Tél : 02.40.20.63.00 • Fax : 02.40.08.27.24  
E-mail : fede44@parti-socialiste.fr  
Directeur de Publication : Alain Gralepois  
Rédacteur en chef : Benjamin Baudry  
Equipe de rédaction : François Caillaud, Gaétan Ferchaux, Romain Mercière  
Photographies : Philippe Rouxel, François Caillaud, Philippe Grangeaud  
Mise en page : Scopic  
Imprimé avec des encres végétales  
sur papier recyclé par La Contemporaine  
N° CPPAP : 0909 P 10 751  
N° ISSN : 1296 - 2201  
Prix : 1,50 euro • Tirage : 3600 ex

